

Sécurité des Rayonnements Optiques Artificiels (ROA) - (1 journée)

1 JOUR (7H)

Ref. ROA-02

OBJECTIFS

- Associer les caractéristiques d'émission des sources incohérentes et leurs effets sur l'œil et la peau
- Connaître la réglementation et les normes
- Identifier et mettre en place des procédures de contrôle du danger en particulier les mesures de prévention
- Assurer la mise en place et le maintien des mesures de prévention et de protection
- Réaliser des analyses ou des dossiers sécurité

PUBLIC

- Personnes souhaitant se spécialiser en sécurité des rayonnements optiques artificiels :
- ingénieur ou responsable sécurité, animateur sécurité, médecin du travail, membres du CHSCT, enseignants, chercheurs, doctorants

THÈMES

- L'émission laser et des rayonnements incohérents
- Les effets des ROA sur l'œil et la peau
- Les valeurs limites d'exposition des lasers
- Les normes et la réglementation
- Les mesures de prévention et de protection

ÉVALUATION

- Évaluation de satisfaction
- Attestation de fin de formation

INTERVENANTS

- Experts optique et sécurité des rayonnements optiques artificiels

PROGRAMME

- Rappels de radiométrie
- Technologies des sources incohérentes
- Risques liés aux sources incohérentes
- Réglementation / Normes (EN 62471 - EN 16237...)
- Analyse de sécurité (Évaluation des niveaux de risques, méthodologie de calcul pour l'évaluation du niveau de risques, DNDO,...)
- Prévention / Protection : transposition des normes laser, protections collectives et individuelles
- Application - Cas concrets
- Bilan - Tour de table

MÉTHODES & MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques
- Mémento
- Démonstrations

+ D'INFOS

- Lieu : Paris
- Dates : [Consulter l'agenda](#)
- Pré-requis : Connaître les caractéristiques d'émission des sources et leur utilisation
- Tarif 2024 : 620 € HT